



# Lou Courcoussoun

« La gazette des Mariols »

Marie - La Bolinette - La Grave - Rouvés

LOU COURCOUSSOUN - n° 12 - décembre 2017



## Le mot du Maire.

Chers Mariols et amis de Marie

2017, malheureusement a encore eu son lot d'événements tristes et dramatiques. Le terrorisme frappe toujours et partout dans le monde. Je tiens à exprimer toute ma solidarité et celle des Mariols aux milliers de victimes et à leurs proches. Le fanatisme, la crise économique, les chamboulements mondiaux sont autant de sujets d'inquiétude pour nous tous. Fort de son mode de vie et de sa solidarité, Marie est quelque peu préservé mais n'est pas épargné par les difficultés économiques et sociales. Souhaitons pour 2018, plus de paix dans le monde et de prospérité pour tous, souhaitons plus de solidarité, souhaitons également que les causes nobles prennent le pas sur les intérêts personnels.

Pour cette nouvelle année, et la concrétisation de nos projets communaux, je citerai Antoine de Saint-Exupéry, qui écrivait « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ». En effet, notre budget communal est confronté au contexte général de restrictions budgétaires et de finances publiques tendues. Aussi en complément de la solidarité territoriale issue de la Métropole, du Département et de la Région, nous recherchons les solutions avec audace et volonté, et portons nos dossiers avec pugnacité, ce qui nous vaudra je l'espère, la satisfaction de voir la valorisation de notre patrimoine avec la réhabilitation de l'église Saint-Pons, et l'amélioration du cadre de vie par la réfection de la place de la Colle. Avec fierté, je souhaite que notre magnifique cadre de vie, la convivialité, l'amitié, le respect des traditions, la solidarité et l'authenticité soient encore et toujours notre identité et nos valeurs humaines directrices. La tâche est belle et grande et notre volonté est sans faille.

Pour conclure, je vous souhaite pour 2018, mes chers amis mariols, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette nouvelle année vous apportera la paix et le bonheur.

**Bouon cap d'an en tous**

### Extraits du discours prononcé lors de la cérémonie commémorative du 14 juillet 2017

Ce 14 juillet 2017, dans toutes les communes des Alpes Maritimes, n'aura pas la même tonalité, MARIE, avant tout, se recueille en hommage aux victimes de l'attentat de NICE.

En effet, il y a un an, tout prêt de chez nous, à notre porte, sur notre belle promenade des Anglais à NICE, il est 23h00, la fête nationale bat son plein, celle de notre pays la FRANCE, qui honore les valeurs de la République. Les feux d'artifice ont éclairé le ciel de NICE en bouquet final, la joie et l'allégresse parcourent le cœur de milliers de personnes, tout d'un coup, brutalement, tout cela va sombrer dans l'horreur, dans le cauchemar, dans la tragédie, dans l'insoutenable.

Un 14 juillet de liberté

Un 14 juillet d'égalité

Un 14 juillet de fraternité.

Oui, et vous le savez, NICE, c'est nous, NICE, c'est vous, NICE, c'est la FRANCE.

Alors si l'objectif de ces fous est de réduire à néant notre culture, notre civilisation, nos valeurs humanistes, pour moi la meilleure réponse à ces barbares, c'est de ne pas sombrer dans la peur, le repli sur soi, la crainte de l'autre ou dans la différence, c'est d'affirmer quotidiennement dans nos actes et dans nos paroles notre farouche et indéfectible attachement aux valeurs démocratiques de liberté et de laïcité qui sont au cœur de notre belle République et qui doivent guider nos actions.

Restons debout, Résistons, pays de droit et de liberté c'est ça, la FRANCE, elle est belle et on l'aime.

- **Le 2 juillet – 15ème concentration « Dei Courcoussoun ».**



*Cette année, avec près de 300 cyclistes cette concentration fut de nouveau une belle réussite. Bravo et merci aux bénévoles du village et de l'AVA Nice*



- **La cérémonie du 14 juillet.**

*Gérard Steppel, maire de Marie a prononcé un discours empreint d'une grande gravité dont un extrait est publié plus haut. En bouquet final de la cérémonie, toute l'assistance a entonné La Marseillaise et Nissa la Bella.*



*Les enfants et Daniel Bernardini entonnant l'hymne national.*

*Les villageois se sont ensuite rendus au four communal pour le pot de l'amitié offert par la municipalité.*



- **Fête du pain.**



*Le dimanche 16 juillet, les Mariols se sont retrouvés autour du four communal pour la désormais traditionnelle fête du pain.*



*Une belle journée qui a symbolisé le partage et la convivialité.*

• **Théâtre en août**



Samedi 12 août, la compagnie "Le Théâtre des Remparts " de Saint-Paul-de-Vence nous a enchantés en interprétant magistralement « **Un fil à la patte** » de Georges Feydeau.

Un grand merci à ces comédiens amateurs qui pour la seconde fois nous ont offert gracieusement un bon moment de rire. Un rendez-vous en 2018 est d'ores et déjà à leur programme.

Ils ont tenu à remercier Gérard Steppel de les avoir invités, Michèle de les avoir régales et le public de sa présence chaleureuse.



Samedi 19, dans le cadre des Soirées Estivales du Département, la Compagnie "Dessous de Scène" a présenté une fantaisie de Serge Arnaud "**Juste une goutte de lait... et je m'en vais !**"

Toutes nos félicitations à cette Compagnie qui a régales petits et grands d'un superbe spectacle.

Avant la représentation, le Comité des fêtes avait organisé un repas Pan-Bagnat qu'une trentaine de personnes ont dégusté avec plaisir.



• **Cueillette des pommes.**



Dimanche 13 août, à l'initiative de nos amis du quartier de Rouvés, Josseline et Jean-Pierre ABRY, 11 adultes et 4 enfants se sont retrouvés au verger communal du Chambou pour une opération nettoyage des pommiers et ramassage des fruits.

Cette journée a permis à Josseline et Jean-Pierre de faire presser 250kg de pommes qui ont produit 100 litres de jus que nous avons dégusté pour la première fois lors du pot de l'amitié du 11 novembre.

Nous remercions fortement Josseline, Jean-Pierre, Cédric et l'Association **H.M.H.D.** pour cette belle initiative de réhabilitation du patrimoine local et pour le financement de cette opération.



• **Les Mariols et l'eau.**

Les 13 juillet et 24 août, Francis Ciamous dans le cadre de l'activité de l'association Histoire Mariole d'Hier et de Demain a réuni les villageois autour du thème :

**Les Mariols et l'eau**

Histoire de l'eau au fil des siècles sur la commune de Marie. Les différents points d'approvisionnement (sources, vallon) ; l'évolution des équipements des siècles passés à nos jours ; activités autour de l'eau (arrosage, lessive, . . . )



• **Concert en l'église.**

Vendredi 18 août, lors d'un concert dans l'église Saint-Pons, nos amis Didier et Lauranne « Le Comte et la Comtesse du Baous » ont séduit les nombreux Mariols venus les écouter pour un programme reprenant les standards du Rock et du Jazz (Hôtel California, Morgane de toi, ...).



- **Fête patronale de la Nativité.**

La fête a débuté le jeudi 24 août par les aubades à La Grave, La Bolinette, Rouvés et Saint Ferréol.

Vendredi, grand bal, samedi concours de pétanque et grand bal. La sécheresse a eu raison de la descente aux flambeaux.



Après les aubades du dimanche matin, la Grand-messe a été officiée par le père Nikodème, accompagné par la chorale « Les Chœurs de la Tinée ». Les fidèles se sont ensuite rendus en procession derrière la statue de la Madone en face du village et le prêtre a béni les campagnes.

De nombreuses personnalités ont accompagné les Mariols pour se recueillir au monument aux morts. Aux côtés des Anciens Combattants et de leurs porte-drapeaux, des maires, adjoints et conseillers des communes avoisinantes on notait la présence de :

Dominique Estrosi-Sassone, Sénatrice des Alpes-Maritimes, Conseillère de la Métropole

Marine Brenier, Députée des Alpes-Maritimes, Adjointe au maire de Nice.

Caroline Migliore, Conseillère départementale du canton.

Christelle D'Intorni, Maire de Rimplas, Conseillère Régionale.

Colette Fabron, Maire de Saint Étienne de Tinée, Vice-présidente de la Métropole.

Lauriano Azinheirinha, Directeur général des services de la Ville de Nice et Métropole.



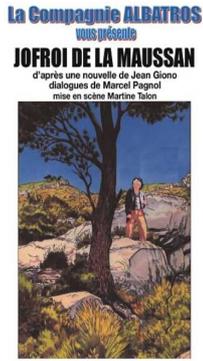
L'assemblée s'est réunie sous le chapiteau pour écouter les discours de Cédric Brémond, Président du Comité des fêtes, de Gérard Steppel, Maire de Marie et l'allocution de Dominique Estrosi-Sassone.

Une vibrante Marseillaise entonnée par toute l'assistance a clos cette manifestation.



La journée s'est poursuivie avec un apéritif et un succulent buffet préparé par l'équipe du REGALIVOU de Saint-Etienne-de-Tinée.

• **Théâtre de nouveau à Marie.**



Samedi 30 septembre, la Compagnie Albatros de Saint-Laurent-du-Var nous a offert une très belle prestation, grâce au jeu d'acteurs complètement habités par leurs personnages, mettant ainsi parfaitement en valeur cette fresque provençale « **Jofroi de la Maussan** » écrite par Marcel Pagnol d'après une nouvelle de Jean Giono.



• **Halloween.**



Samedi 28 octobre, à la tombée de la nuit, Marie était touchée par la fièvre « **Halloween** ».

Petits et grands s'étaient déguisés, tous plus effrayants les uns que les autres. Ils ont parcouru les rues du village en quémendant des friandises.

Belle recherche pour le maquillage de Margot.



• **Commémoration du 11 novembre.**



Les Mariols s'étaient déplacés pour célébrer l'armistice de 1918 aux côtés des élus et du porte-drapeau Éric Testoris. Charles Giuge a débuté la cérémonie par la lecture du message du Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées. Gérard Steppel, a ensuite prononcé une allocution mettant l'accent sur l'importance de la transmission de notre histoire auprès des jeunes générations, puis le jeune Joan Parent a entonné La Marseillaise.

Le pot de l'amitié offert par la municipalité a terminé cette manifestation du souvenir.

• **Le TÉLÉTHON à Marie.**

Le 2 décembre, les Mariols ont encore fait preuve d'une grande et belle générosité. Les activités fil rouge proposées (vélo, 3637, tir à la carabine, spectacle théâtral et repas) on rapporté :



**944 euros !**

Merci à tous les bénévoles pour leur implication et à tous les donateurs pour leur générosité. Une mention particulière à Alain Isaïa qui a préparé et financé le repas du Téléthon.



• **Fabliaux et proverbes du Comté de Nice.**

Dans le cadre du Téléthon la commune a invité la Compagnie Hidraïssa à jouer leur spectacle inspiré des Fabliaux et proverbes du Comté de Nice des frères Rainaud.

Devant un public hélas peu nombreux mais très enthousiaste, Christelle et Fernand Gasiglia ont dévoilé tout leur talent au service d'un texte savoureux émaillé de maximes truculentes et pleines de bon sens.

Merci à la troupe qui a offert le chapeau et le produit de la vente de leurs livres au Téléthon



• **Noël à Marie.**

Marie comme tous les ans se met aux couleurs de Noël.



L'étoile de Marie



La place de la Mairie



L'église Saint-Pons et la crèche

## MARIE – La parole aux associations.

### • Histoire Mariole d'Hier et de Demain.

Un des objectifs statutaires de l'association est la collecte de documents patrimoniaux mariols. Grâce à la contribution de nombreux Mariols le fonds commence à être conséquent. Par des expositions et des conférences illustrées l'association a déjà permis à de nombreuses personnes d'en découvrir une partie.

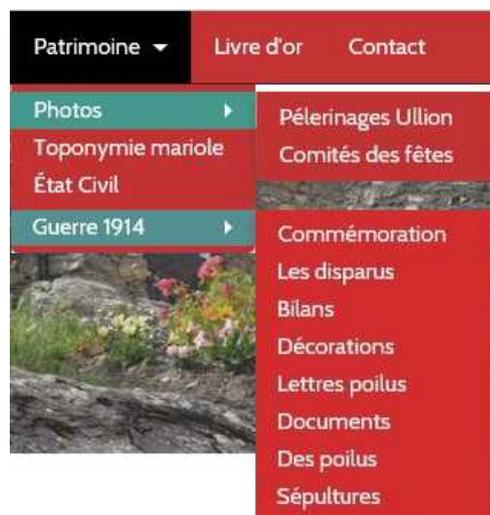
Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de consulter ces documents une banque de données, accessible par internet, est en train de se mettre en place. Pour l'instant on peut y accéder via le site de la commune.

A ce jour sont déjà consultables :

- \* Des photos des comités des fêtes
- \* Des photos des pèlerinages à la chapelle Sainte-Anne à Ullion.
- \* Tout l'état-civil mariol de 1600 à nos jours.
- \* Les cartes toponymiques couvrant toute la commune.
- \* Les documents relatifs à la guerre de 1914 et à nos valeureux poilus.

En prévision :

- \* Des photos sur d'autres thèmes  
(Fête du pain, Marie s'éveille, les écoliers mariols, . . .)
- \* Articles de presse
- \* Les patronymes mariols



L'association rappelle qu'elle est toujours à la recherche de documents concernant Marie : photos, passages de lettres évoquant la vie mariole, programmes de manifestations . . . .

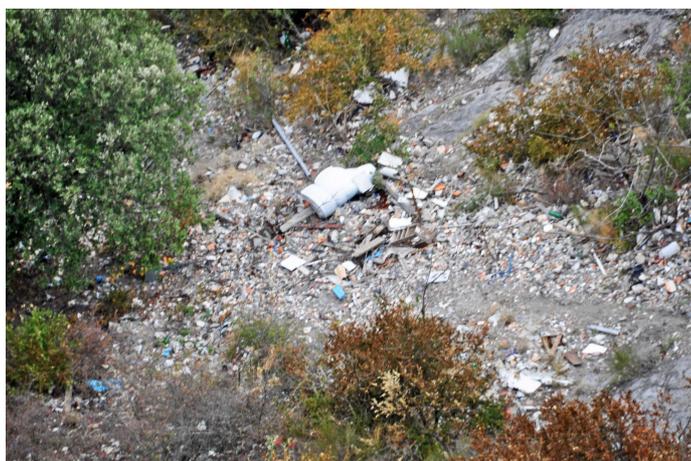
## MARIE – Informations mairie.

### • Incivilités.

Marie est très visité et très apprécié. Outre son cadre, reconnaissons que notre village est particulièrement bien entretenu et magnifiquement fleuri.

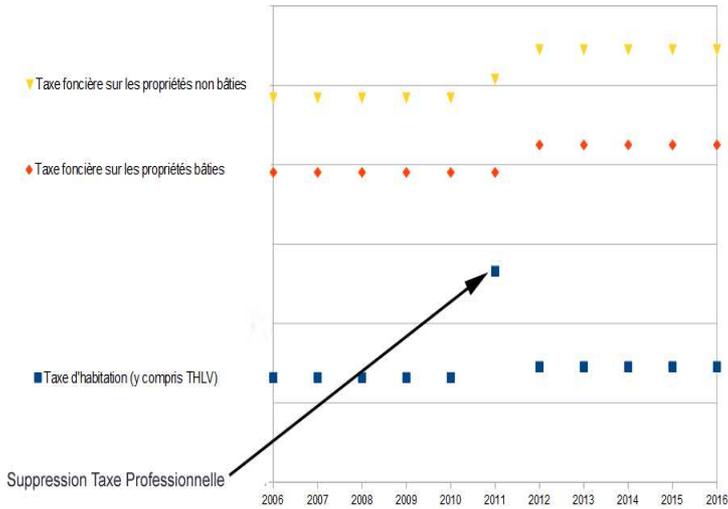
Il est regrettable que certains oublient que depuis **juillet 1982** il est **formellement interdit** d'utiliser le Baous comme décharge. Ce matelas est apparu cet été ! Le point de vue du Belvédère suscite à juste titre quelques commentaires peu amènes de la part des visiteurs.

Une déchetterie, accessible facilement a été aménagée depuis de nombreuses années par la commune et la Métropole. Son accès est simple, la clé est disponible en mairie ou vous pouvez toujours vous adresser à Gérard Mallet (Zézé).



• **Les impôts locaux.**

**Evolution des taxes foncières et d'habitation à MARIE**



*Sujet d'actualité très sensible qui inquiète beaucoup les maires. La suppression de la taxe d'habitation source importante de revenus pour les communes doit selon le gouvernement être compensée à l'euro prêt.*

*"Nous allons compenser l'intégralité de cet impôt, non seulement par rapport à l'année 2017 mais par rapport à la dynamique, la dynamique des habitants, et la dynamique des bases, c'est-à-dire des nouveaux locaux par exemple, qu'un maire construirait dans sa commune"*

*L'inquiétude des maires tient à leur perte d'autonomie, ils n'auront aucun levier sur la ressource principale de leur commune et ne pourront pas adapter les revenus en fonction des projets qu'ils souhaitent réaliser.*

*Les municipalités connaissent déjà une compensation « incomplète ». C'est le cas des exonérations des personnes aux revenus modestes, pour lesquelles la compensation de l'État se fonde sur des taux fixés par les maires en 1991. Ces compensations ne tiennent pas compte des hausses de taux régulières qui ont été votées ultérieurement. Conséquence : l'écart entre les versements de l'État et le manque à gagner des collectivités n'a cessé de se creuser au fil du temps.*

• **Gestion comptable.**

*Qualité comptable de nos comptes locaux :*

**excellente**

*Marie figure parmi les communes qui ont un résultat supérieur à la moyenne du département.*

*Nous tenons à partager avec vous les félicitations adressées par le Comptable Public de la commune.*

Monsieur le Maire,

La Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes-Maritimes est engagée dans une démarche visant à renforcer la qualité comptable des comptes locaux.

Celle-ci ne peut, cependant, pas aboutir sans un partenariat étroit avec l'ordonnateur.

Aussi, j'ai tenu à vous informer du résultat de l'indicateur de la qualité comptable des comptes locaux (IQCL), pour l'exercice 2016, de la commune dont vous êtes le maire.

Le score de l'indicateur de votre commune s'élève, en effet, à 16,2, supérieur à la moyenne départementale de 15,9.

Vous êtes, ainsi, parmi les 83 communes obtenant un résultat supérieur à la moyenne départementale pour cet indicateur.

Je vous présente toutes mes félicitations pour cet excellent résultat, qui récompense les efforts conjoints fournis par vos services et les miens.

Je reste évidemment à votre disposition pour vous apporter le conseil et le soutien nécessaires, en matière de qualité de vos comptes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DES ALPES-MARITIMES

15 BIS RUE DELILLE  
06073 NICE CEDEX 1

TÉLÉPHONE 04 92 17 60 00

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Nice, le 12 OCTOBRE 2017

L'Administrateur général des Finances publiques  
Directeur des Finances publiques  
des Alpes-Maritimes  
à  
20 OCT. 2017

Monsieur Gérard STEPEL  
Maire de MARIE

Pour l'Administrateur général des Finances publiques  
Directeur des Finances publiques des Alpes-Maritimes  
Le comptable public  
Alain-René MOREAU



• **Les compteurs LINKY.**

La Métropole NCA organise le déploiement des compteurs LINKY à Marie courant du premier trimestre 2018.



**Compteurs Linky :**

**320 000 compteurs déjà posés sur les Alpes-Maritimes**

**En modernisant le réseau d'électricité, Enedis réaffirme son engagement total pour sa mission de service public auprès de ses 36 millions de clients.**

Chaque jour, quelles que soient les situations climatiques, dans tous les territoires, ruraux ou urbains, les 38 000 salariés d'Enedis ainsi que l'ensemble de nos partenaires s'engagent avec la même ferveur. Et ce, qu'il s'agisse de distribuer, de rétablir l'électricité dans tous les foyers français ou de moderniser le réseau d'électricité en remplaçant gratuitement les anciens compteurs par un compteur communicant Linky. Ces compteurs sont indispensables aux évolutions de la société en matière de consommation et de production d'électricité et au cœur de l'ambition énergétique Française. 7 millions de compteurs ont ainsi été posés en respectant un cadre budgétaire contraint, le planning fixé et le niveau d'exigence attendu. Dans les Alpes-Maritimes, plus de 320 000 foyers disposent aujourd'hui de ce compteur communicant et des avantages associés.



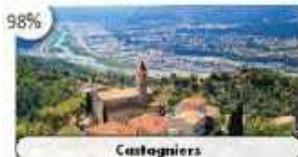
1 foyer Azuréen sur 3 équipé



117 communes des Alpes-Maritimes équipées d'au moins un compteur communicant



Installés par 200 femmes et hommes chaque jour



Quelques exemples des communes avec un taux de déploiement le plus avancé sur Alpes-Maritimes



Top 3 des régions les plus équipées en compteurs Linky

**Un compteur pour préparer les réseaux de demain**

L'intégration massive des énergies renouvelables (dont 95% sont directement raccordés au réseau de distribution), tout comme l'arrivée de l'autoconsommation, nécessitent des outils numériques permettant de gérer en temps réel les nouveaux équilibres entre la production intermittente et la consommation. Le déploiement des compteurs Linky chez tous les autoconsommateurs jouera ce rôle essentiel : près de 15 000 clients ont aujourd'hui opté pour l'autoconsommation et 350 000 foyers produisent de l'électricité.



350 000 foyers produisent de l'électricité



100 000 véhicules 100% électriques circulent



15 000 clients ont opté pour l'autoconsommation

Pour en savoir plus : Dossier de presse 2017 « Près de 7 millions de compteurs Linky posés, et alors ? »

\*L'installation des compteurs progresse dans l'ensemble des communes de France, qu'elles soient urbaines ou rurales.

## 7 millions de familles équipées - Mieux connaître le projet



### — Comment fonctionne le compteur communicant Linky ?

Le compteur Linky utilise la technologie CPL (courant porteur en ligne) pour transmettre les informations de consommation des clients. Cette communication a pour intérêt d'utiliser les câbles du réseau électrique basse tension pour envoyer les informations sous forme de signal électrique codé.

Comme tout appareil électrique, le compteur Linky produit des champs électromagnétiques. Plusieurs campagnes de mesures ont été réalisées depuis 2012 par Enedis et différents organismes indépendants. Elles ont toutes mis en évidence des niveaux de champs électriques et magnétiques très inférieurs aux limites réglementaires.



« [...] la transmission des signaux CPL utilisés par le Linky ne conduit pas à une augmentation significative du niveau de champ électromagnétique ambiant. »



« [...] compte tenu des faibles niveaux d'exposition engendrés par les compteurs et concentrateurs, il est peu vraisemblable que ces appareils représentent un risque pour la santé à court ou long terme. »

### — Comment se déroule concrètement l'installation du compteur ?

Tous les clients reçoivent un courrier d'information 30 à 45 jours avant l'intervention des poseurs. Ce courrier a été révisé cette année en collaboration avec les associations de consommateurs.

L'installation des nouveaux compteurs est réalisée par des entreprises prestataires d'Enedis. La formation et l'habilitation des poseurs sont encadrées par Enedis. Cet accompagnement des poseurs a notamment été renforcé avec la création d'un kit de déploiement afin de les aider à assurer la meilleure relation client possible.

Le remplacement des compteurs est gratuit pour le client.

Lors du changement de compteur, une coupure d'électricité est nécessaire et certains appareils (radioreveil, four, box internet...) pourront nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés. Par précaution, il est conseillé de débrancher les appareils électriques sensibles.



Lors de leurs déplacements sur le terrain, Enedis demande aux entreprises de pose de respecter la propriété privée et de ne pas entrer en conflit avec les clients qui s'opposeraient au remplacement de leur compteur.

### — Comment accéder à ses données de consommation d'électricité ?

Le nouveau compteur, tout comme l'ancien matériel, mesure simplement la consommation globale d'électricité du foyer en kilowattheures. La seule différence avec le compteur précédent est que cette information est remontée désormais une fois par jour. Le compteur communicant ne connaît ni la consommation d'appareils en particulier, ni les informations personnelles du client (adresse, nom, coordonnées bancaires).

Les informations de consommation mesurées appartiennent au client. Elles ne peuvent être transmises à un tiers sans l'accord explicite du client et encore moins être vendues, conformément aux recommandations de la CNIL.

Enedis met à disposition de chaque client un espace personnel sécurisé en ligne sur lequel il peut consulter ses données de consommation, et ce à un rythme au moins quotidien. Les clients ne disposant pas d'accès à Internet peuvent se rendre dans un Espace Info Energie (EIE) où un conseiller pourra les accompagner pour se connecter sur leur Espace client.



La nouvelle version de l'application mobile Enedis à vos côtés, qui entrera en service au mois de décembre 2017, intègre les fonctionnalités Linky (accès aux données de consommation, challenges...). Cette application permet également au client d'être informé sur les coupures survenant sur le réseau.

### Pour en savoir plus sur Linky, visitez le laboratoire d'Enedis

Enedis dispose d'un laboratoire unique de tests permettant de reconstituer différentes configurations de réseaux électriques. Si vous souhaitez le visiter, vous pouvez contacter nos équipes à l'adresse suivante : [linkylab@enedis.fr](mailto:linkylab@enedis.fr)



*L'installation de ces nouveaux compteurs suscite de nombreuses interrogations auprès des consommateurs, nous reproduisons ci-dessous une réponse publiée sur le site « QUE CHOISIR » le 26/09/2017*

*« Très attendue tant les ondes électromagnétiques suscitent d'inquiétudes, l'expertise de l'Anses (Agence nationale de la sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail) sur les effets sanitaires potentiels des compteurs communicants Linky est parue en décembre dernier. L'Agence a conclu « à une faible probabilité que l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les compteurs communicants, dans la configuration de déploiement actuelle, engendre des effets sanitaires à court ou long terme ». Ses experts précisant que « les compteurs Linky sont à l'origine d'une exposition comparable à celle d'autres équipements électriques déjà utilisés dans les foyers depuis de nombreuses années ». L'Anses est revenue sur le sujet en juin avec les résultats d'une campagne de mesures en situation réelle qu'elle avait commandée au CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment). « Les résultats de cette campagne mettent en évidence des durées d'exposition plus longues que prévu au domicile, sans pour autant que les niveaux de champ électromagnétique soient plus élevés », souligne l'Anses dans son avis révisé, qui ne modifie pas les conclusions du précédent. Les mesures du CSTB prouvent que le compteur Linky est plus émissif que les compteurs classiques, contrairement aux affirmations d'Enedis, mais surtout que le nombre de communications CPL dans les logements est bien plus élevé qu'attendu, Enedis ayant toujours prétendu que le compteur ne communiquait que quelques secondes par CPL la nuit. Cependant, les niveaux d'exposition restent très faibles. Ils sont comparables à ceux des équipements électriques domestiques : lampes fluo compactes et LED, chargeurs de portables et d'autres appareils, blocs d'alimentation, écrans d'ordinateurs... »*

- **L'harmonisation des tarifs de l'eau potable dans le haut pays.**

Mardi 12 décembre, Régie Eau d'Azur a organisé une réunion publique au Foyer communal. Jérôme Bouvet, Directeur Commercial, Frédéric Ciaï, Responsable Territorial ont présenté aux villageois les modalités de la nouvelle tarification de l'eau potable. Des échanges constructifs entre REA et les usagers ont permis de répondre aux questions et attentes.

## LA NOUVELLE TARIFICATION DE L'EAU POTABLE À MARIE

Depuis 2013, des investissements importants sont réalisés par la Régie Eau d'Azur dans le secteur du Haut Pays grâce à la solidarité métropolitaine. Dans ce cadre, un programme général d'équipement des usagers en dispositifs de comptage individuel a été engagé et, par souci d'équité, la Métropole a établi une nouvelle tarification harmonisée pour les communes du Haut Pays - comme MARIE - totalement équipées en compteurs individuels. Cette tarification est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Pour les autres communes dont l'équipement n'est pas achevé, elle sera appliquée à mesure de l'achèvement de la pose des dispositifs de comptage dans chacun des périmètres de distribution.

Ce nouveau tarif qui bénéficie largement de la solidarité des communes du littoral métropolitain, comporte une part fixe annuelle de 43,20 € HT (pour un compteur de 15mm) et une part variable de 0,54 HT par m<sup>3</sup> consommé. Pour obtenir le total de la facture d'eau, il faut y ajouter la redevance d'assainissement (tarif inchangé), les taxes de l'Agence de l'EAU et la TVA.

La Régie Eau d'Azur procédera à une relève par an des compteurs d'eau potable. Deux factures seront établies dans l'année, de la manière suivante :

- \*au mois de juin, une facture basée sur une estimation de consommation et l'abonnement du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année en cours ;

- \*au mois de décembre, une facture calculée sur votre consommation relevée au mois de décembre et l'abonnement du 1<sup>er</sup> semestre de l'année suivante.

Cette nouvelle tarification impose une facturation transitoire. A cet effet, la Régie Eau d'Azur a envoyé aux abonnés une facture basée sur un forfait de consommation de janvier à septembre 2017. La première relève de compteur a été effectuée au mois d'octobre 2017 et l'index ainsi relevé sera considéré comme index de référence pour établir la prochaine facture sur une consommation réelle.

Pour toute les questions autour de la tarification et plus largement de la distribution de l'eau potable, n'hésitez pas à contacter la Régie Eau d'Azur par téléphone ou au bureau de proximité d'Isola.

Points d'accueil de la Régie Eau d'Azur :



**Bureau d'accueil  
présent à ISOLA**

**Place Jean Gaïssa**

Ouvert du lundi au  
vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 16h30



Téléphone :

**09 69 36 05 06**  
(prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et  
le samedi de 9h à 12h.

Même n° en cas d'urgence.

Depuis l'étranger : +33(0)4 93 96 10 82

Agence en ligne : [rea.eaudazur.com](http://rea.eaudazur.com)

Courrier :

**RÉGIE EAU D'AZUR**  
**TSA 91114**  
**06209 NICE CEDEX 3**

À titre d'information, vous trouverez ci-après le détail des investissements réalisés sur la commune par REA au cours des trois dernières années.

Investissements en EAU POTABLE		
ANNEE 2015		
La Bollinette	Réhabilitation du réservoir de LA Bollinette	4 874 €
Village	Renouvellement de branchements en plomb et pose de regards compteurs	206 371 €
Village	Mise en place des compteurs	70 000 €
Forage de Peire	Sécurisation des abords du pompage	20 000 €
ANNEE 2016		
Village	Forage Peire	42 292 €
La Bollinette	Abandon du réservoir de la Bollinette/mise en place d'un surpresseur/mise en place d'un traitement UV	12 200 €
La Colle	Renouvellement de réseau	37 261 €
ANNEE 2017		
La Bollinette	Abandon du réservoir de la Bollinette/mise en place d'un surpresseur/mise en place d'un traitement UV	26 000 €
Canal d'Ullion	Adduction de secours depuis le canal d'Ullion	30 000 €

## MARIE – Le village, les travaux.

- **La croix de la Clamia, les grilles de la chapelle Saint-Roch.**



La croix de la Clamia avait été victime d'incivilités. Dernièrement, une nouvelle croix réalisée et offerte par René Ciamous a été installée en remplacement de l'ancienne. Nous le remercions bien chaleureusement pour cette belle initiative.

Autre très belle réalisation de René, les grilles des fenêtres de la Chapelle Saint-Roch.



Profitez de l'occasion pour annoncer que le goudronnage de la piste de la Clamia sera poursuivi ce printemps en direction de l'aire de pique-nique

- **Restauration de l'église Saint-Pons.**

Lors du dernier Conseil municipal, Monsieur Tissot, Architecte en charge du projet de restauration de l'église est venu présenter le dossier final. Le Conseil a arrêté les derniers choix. Place maintenant à la finalisation technique et financière du dossier. Nous reviendrons rapidement vers vous pour détailler toutes les étapes de ce très beau projet et vous expliquer comment vous pourrez y être associés

- **Toilettes publiques**

Afin d'offrir aux visiteurs des sanitaires aux normes, un projet de réhabilitation est en cours d'étude par le Cabinet d'Architecture Bresson.

- **Présentoir dépliants, journaux, ...**

Depuis le mois d'août, un présentoir de documents a été posé sous le porche des toilettes publiques. Différentes documentations publiées par la Métropole, le Département, ... sont mises à disposition de tous. Le dépliant de Marie et le plan de visite rencontrent un très grand succès. C'est la confirmation que notre village accueille beaucoup de visiteurs.

- **Chemin de la Grave**



Recalibrage et entretien du chemin de la Grave par les services de la subdivision de la Tinée de la Métropole.

- **Ancienne route 2205.**

Peu fréquentée, la nature avait repris sa place. Depuis quelques temps le quartier de Saint Ferréol compte de nouveaux résidents. Hélas, cette route est aussi utilisée par des « citoyens » indécents qui viennent y décharger débris et gravas. La Métropole a dû passer l'épaveuse pour que la route retrouve sa fonction et pour qu'il y ait moins de zones d'épandage !.

- **Éclairage public**

Progressivement la Métropole poursuit le relanternage avec un double objectif ; d'une part des économies d'énergie grâce à des lampes LED moins énergivores et d'autre part une revalorisation patrimoniale avec une harmonisation des potences et lanternes de style. La rue Principale a été partiellement aménagée ainsi que la rue de la Traverse et le parking.

## MARIE – État civil.

- **Naissances**

C'est avec beaucoup de plaisir que nous souhaitons la bienvenue de :

Sam et Charly enfants de Julie et Julien Ugolini  
Léo petit fils de Eric Testoris

et nous présentons nos félicitations aux heureux parents



- **Mariages**

Ils se sont unis :

Jérémy Blanc et Julie Lachenal  
Dany et Josie Armstrong  
Anthony Lingua et Laura Mallet

Nous leur adressons toutes nos félicitations



- **Décès**

Ils nous ont quittés :

Michel Parent  
André Giuge  
Reine Giuge

Nous étions nombreux à les accompagner à leur dernière demeure, à témoigner à leurs familles notre peine et notre soutien.



## Paraula d'aqui

**Lou journal es de papier, qu lou liege es un boussounier.**  
« Celui qui croit tout ce qui est écrit dans le journal est un naïf »

*tirée de « La vie d'antan » de Francis Ciamous*

*Ne s'applique pas au Courcoussoun, bien sûr !*

**Retrouvez les informations municipales  
sur le site officiel de la mairie  
[www.ville-marie.fr](http://www.ville-marie.fr)**

**Inscrivez vous sur le site :  
pour vous abonner aux newsletters,  
pour recevoir un SMS à chaque mise à jour de la page Actualités.**



COMMUNE DE MARIE

Accueil

Le village ▾

Informations ▾

Vie à Marie ▾

Agenda

Patrimoine ▾

Livre d'or

Contact



## Accueil

---

## Actualités

---

Une mise à jour du site, soyez averti par  
SMS

Téléchargez "Lou Courcoussoun"

Journal Municipal d'Informations édité par la Mairie de Marie.

Rédaction : Gérard STEPPEL, Francis CIAMOUS, Yves RUAULT

Ont contribué à ce numéro : Histoire Mariole d'Hier et de Demain

Crédits photographiques : Gérard STEPPEL, Michèle STEPPEL, Francis CIAMOUS, Yves RUAULT

Mairie de MARIE - Place de la Mairie - 04620 MARIE  
Tél. : 04 93 02 03 73 - Courriel : [communedemarie@wanadoo.fr](mailto:communedemarie@wanadoo.fr)